

LOA : de fausses solutions, constitutives des défaillances majeures du système agricole actuel

Contexte

La Loi d'Orientation Agricole (LOA) a été adoptée par le Parlement le 20 février 2025, après plus d'un an de négociations politiques et dans un contexte grave de crises agricole et écologique. POLLINIS déplore l'adoption de cette loi qui acte un contresens historique en matière de politique agricole et de protection de l'environnement, et condamne l'inaction du gouvernement face à ces enjeux majeurs.

Pas de souveraineté alimentaire sans préservation de la biodiversité

POLLINIS dénonce l'instrumentalisation de l'opposition entre agriculture et écologie, qui sert les intérêts économiques d'une poignée de grandes entreprises de l'agro-industrie au détriment de la majorité des agriculteurs et agricultrices. La LOA s'inscrit dans une série d'attaques contre les mesures de protection de l'environnement et vise, encore une fois, à diviser agriculture et écologie, alors qu'il est urgent, au contraire, de généraliser un modèle agroécologique, protecteur du vivant mais aussi des agriculteurs et agricultrices.

Pourtant, la loi votée ne permettra ni d'assurer la souveraineté alimentaire française et européenne, ni de répondre aux problématiques des agriculteurs et agricultrices. Sous couvert d'ériger la souveraineté alimentaire au rang « d'intérêt fondamental de la nation », elle encourage un modèle agricole industriel destructeur et meurtrier.

C'est bien ce modèle qui est responsable de l'effondrement des écosystèmes et de la biodiversité, qui contribue au dérèglement climatique, qui perpétue des conditions de vie et de travail indignes pour la grande majorité des agriculteurs et agricultrices, et qui a échoué à assurer l'accès à une alimentation de qualité à l'ensemble des citoyens et citoyennes.

Plus que jamais, il est crucial de préserver des écosystèmes sains et résilients afin d'assurer notre souveraineté alimentaire. L'extinction silencieuse des pollinisateurs entraîne déjà une baisse de la productivité et des rendements agricoles. Des enjeux qui sont d'autant plus importants face au dérèglement climatique.

Une régression intolérable en termes d'encadrement des pesticides

Cette loi propose d'entériner légalement le fait de « s'abstenir d'interdire les usages de produits phytopharmaceutiques autorisés par l'Union européenne ». Ceci est une régression intolérable et dangereuse pour la biodiversité et les écosystèmes.

La reconnaissance de la dangerosité d'un produit doit rester une raison suffisante pour que les pouvoirs publics en interdisent l'utilisation sur notre territoire. Il est indispensable que la France protège l'environnement et la santé de ses agriculteurs et de ses citoyens. Nous devons rester un État membre de l'Union Européenne pionnier dans la protection du Vivant et en particulier maintenir effective l'interdiction complète de la famille des néonicotinoïdes, tueurs d'abeilles, et des molécules au mode d'action similaire.

Ceci est d'autant plus vital que le dispositif d'autorisation européen des pesticides comporte des failles majeures, non résolues à l'heure actuelle¹. En réalité, il est urgent de mettre en place une harmonisation par le haut des standards de protection de l'environnement et de la santé en renforçant les procédures européennes d'évaluation des risques.

Adopter (enfin !) un modèle agricole et alimentaire sain et durable, respectueux du Vivant

Il est possible et plus que souhaitable de nourrir l'Europe avec un modèle agro-écologique : ce n'est qu'une question de volonté politique, cruellement manquante à l'heure actuelle. Pourtant, les solutions nécessaires au changement de modèle agricole sont déjà connues, documentées et ont fait leurs preuves².

Il est urgent de s'attaquer aux causes structurelles de la crise plurielle traversée par le monde agricole et de mettre fin aux croyances naïves qui attendent les miracles du techno-solutionnisme. Nous n'avons pas de temps ni d'argent à perdre dans de fausses solutions (nouvelles techniques génomiques, méga-bassines, autres). Ces dispositifs ne feront qu'amplifier les situations graves et parfois déjà irréversibles auxquelles nous faisons face.

Demandes

Dans ce contexte, POLLINIS et les 1,2 million de citoyennes et citoyens qu'elle représente, demandent au gouvernement français et au Président de la République de **refuser la promulgation de la loi d'orientation agricole**.

POLLINIS rappelle également qu'il est vital de maintenir un encadrement des produits phytosanitaires motivé par la protection de la biodiversité et de la santé de l'ensemble de nos concitoyens et pour cela de mettre en place des **évaluations des risques des pesticides indépendantes et à jour avec les connaissances les plus récentes et validées par la communauté scientifique internationale**¹.

¹ Se référer à la [campagne de POLLINIS](#) et [sa pétition](#) demandant la mise en place d'évaluations des risques des pesticides indépendantes.

² Pour plus d'informations : [Une agriculture européenne sans pesticides en 2050 ?](#), INRAE, 2023 ; [Demain, une Europe agroécologique](#), Xavier Poux et Pierre-Marie Aubert, 2021 ; [Organic agriculture in the twenty-first century](#), John P. Reganold et Jonathan M. Wachter, Nature Plants, 2016.